

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 1er février 2022

L'an deux mil vingt-deux et le premier février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Étaient présents : Mme AYÇAGUER Elorri, Mme CASIRIAIN Elena, Mme CHAMALBIDE Corinne, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. HEGUY Antton, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

Était excusé : M. GOICOCHEA Iñaki

A été nommé comme secrétaire de séance : M. MATEO Jean François

Date convocation : 28 janvier 2022

Date d'affichage : 28 janvier 2022

DECISION N° 3 DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA RENOVATION THERMIQUE DE LA SALLE POUR TOUS DENEN ETXEA

Nomenclature : 7.10

ANNULE ET REMPLACE PRECEDENTE DELIBERATION POUR ERREUR MATERIELLE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de rénovation thermique de la salle pour tous Denen Etxea avec le changement des menuiseries et du système de chauffage.

Monsieur le Maire propose de solliciter le maximum de subvention possible au titre de la DSIL et de la DETR.

Où l'exposé du maire et après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le projet de rénovation de la salle pour tous Denen Etxea,
- **SOLLICITE** une subvention au titre de la DSIL 2022 et de la DETR 2022,
- **PREVOIT** les crédits nécessaires à la réalisation de la totalité de l'opération au budget de la commune,
- **AUTORISE** le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

Envoyé en préfecture le 17/02/2022

Reçu en préfecture le 17/02/2022

Affiché le

SLOW

ID : 064-216404368-20220201-20220201D3-DE

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre de suffrages exprimés : 14
POUR : 14
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour
extrait certifié conforme

OSSES, le 1er février 2022
Le Maire,
Jean-Marc OÇAFRAIN



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'J.M. Oçafraïn', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'OSSES' at the top, 'MAIRIE D'OSSES' at the bottom, and the number '84780' at the bottom center. The stamp also features a central emblem with a shield and a crown.

Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification le 17/02/2022
Et après transmission en sous-préfecture le 17/02/2022